

# PROCES-VERBAL

## CONSEIL D'ECOLE de Candé-sur-Beuvron

**DATE : 19/10/2021**

**Etaient présents à la réunion** (fiche d'émargement jointe) :

Identité	Qualité / fonction
Mmes BLANC, CADOUX, DANCHOT, GIRAUDET, GROSSE et M. CONDE	Représentants des parents d'élèves de l'école.
M. LEDOUX Mme OLOMBEL	Maire de Candé/Beuvron. Secrétaire du service scolaire.
Mmes BOUCHET, BOUQUET, MAREAU, PRUD'HOMME et TERWAGNE	Enseignantes de l'école primaire de Candé/Beuvron.

**Etaient excusé(e)s** :

Identité	Qualité / fonction
M. LÉPINARD	I.E.N. de la circonscription de Blois V
M. BEAUSSIER	Représentant des parents d'élèves.
Mmes CHOQUEUX et HEBERT, Mr CROMBE	Membres du RASED
Mme CHAINE	Enseignant de l'école primaire de Candé/Beuvron

## **Ordre du jour :**

- 1.** Présentation des membres du Conseil d'école de Candé-sur-Beuvron.
  
- 2.** Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 24 juin 2021.
  
- 3.** Constat des effectifs de l'école de Candé/Beuvron à la date du 15 octobre 2021 et répartition dans les cinq classes.
  
- 4.** Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 8 octobre 2021.
  
- 5.** Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire de Candé/Beuvron.
  
- 6.** Point sécurité (bilan exercices incendie et attentat intrusion)
  
- 7.** Protocole sanitaire
  
- 8.** Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2021/2022
  
- 9.** Bilan financier de la coopérative scolaire.
  
- 10.** Questions des représentants des parents d'élèves.

**Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école de Candé-sur-Beuvron.**

Un tour de table est effectué pour que les membres du Conseil d'école puissent se présenter.

**Point n°2 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 24 juin 2021.**

Aucune objection n'est émise sur le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2021.

**Point n°3 : Constat des effectifs de l'école de Candé-sur-Beuvron à la date du 15 octobre et répartition dans les cinq classes.**

A la date du 15 octobre, l'école compte 113 élèves : 13 PS, 8 MS, 21 GS, 11 CP, 14 CE1, 21 CE2, 8 CM1 et 17 CM2.

Classe	PS/MS	GS	CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2
Enseignant(e)	Mme BOUQUET	Mme PRUD'HOMME	Mme MAREAU	Mme BOUCHET	Mmes CHAINE et TERWAGNE
PS	13				
MS	8				
GS		21			
CP			11		
CE1			10	4	
CE2				21	
CM1					8
CM2					17
Total	21	21	21	25	25

**Point n°4 : Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 8 octobre 2021.**

Les dix parents d'élèves candidats sont élus : 5 titulaires et 5 suppléants.

Le taux de participation est de 43,2% (31,74 % en octobre 2020). Il semble que le fait de voter uniquement par correspondance n'ait pas eu d'impact négatif sur le taux de participation, la demande sera donc renouvelée lors du 3<sup>ème</sup> conseil d'école.

### Point n°5 : Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire de Candé-sur-Beuvron.

Aucun changement n'a été effectué dans le règlement intérieur.

Il sera disponible, avec la charte de la laïcité, sur le site de l'école et pourra être fourni en format papier aux parents qui le souhaitent ainsi qu'aux parents nouvellement inscrits.

### Point n°6 : Point sécurité (bilan exercices incendie et attentat intrusion)

#### Exercice incendie :

Un exercice incendie sera été réalisé le 22 octobre 2021, dans le bâtiment élémentaire. Le scénario prévoit que le feu se déclare au niveau des toilettes.

Le prochain exercice incendie aura lieu dans les bâtiments du côté maternelle.

#### Exercice attentat intrusion :

Un exercice attentat intrusion départemental doit se dérouler avant le 19 novembre 2021. Il n'a pas encore eu lieu à ce jour.

[Pour information, l'exercice attentat intrusion a eu lieu le jeudi 21 octobre en début de matinée. Un point sera fait au prochain conseil d'école.]

Les enseignantes indiquent qu'il est difficile de communiquer entre les 2 bâtiments de l'école (maternelle et élémentaire) et cela peut poser problème au quotidien.

### Point n°7 : Protocole sanitaire

Depuis le 4 octobre 2021, le protocole applicable dans notre département est celui du niveau 1 (aussi appelé « niveau vert »).

Le niveau vert permet aux enfants de ne pas porter le masque dans un endroit clos et de pratiquer des activités sportives librement, que ce soit en intérieur ou en extérieur.

Concernant la limitation du brassage entre les élèves, celui-ci n'est plus obligatoire. Il nous a toutefois été recommandé d'éviter celui-ci jusqu'aux vacances d'automne, recommandation que nous avons décidé de suivre.

Concernant la règle de fermeture de la classe dès lors qu'un cas apparaît, elle est toujours en vigueur aujourd'hui. Toutefois, dix départements sont en phase de test pour que ces fermetures soient transformées en dépistages salivaires. C'est en ce sens que récemment, un formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation de tests salivaires a été transmis pour chaque enfant.

### Point n°8. Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2020/2021

PS-MS :

- Projet musique : arts visuels, découverte d'instruments, écoute musicale, lectures sur ce thème
- Projet football : l'enseignante propose de petits exercices d'entraînement aux élèves de MS et toute la classe participera à réalisation d'un film pour l'opération « foot à l'école » avec les élèves de l'école élémentaire
- Un peu de jardinage lombricomposteur, semis, plantations dans le carré potager

- 1 2 3 USEP Maternelle : 3 rencontres dans l'année: la première qui a eu lieu à Chaumont le 12 octobre, une qui aura lieu sans doute à Les Montils au mois de mars et la dernière à Candé avec les élèves de CM1-CM2 de notre école qui devraient organiser les ateliers

GS :

- projet football
- musique (comme l'ensemble de l'école) : apprentissage de chansons, découvertes des différents instruments et de leur famille, étude d'œuvres musicales (Pierre et le loup, le carnaval des animaux). J'ai également comme projet de mettre en musique un conte étudié en classe;
- participation à 1, 2, 3 USEP maternelles;
- participation aux P'tites Randos;
- notre classe est également abonnée à Epopia.

CP/CE1 :

- Projet musique: musiques autour du monde: activités pluridisciplinaires (arts visuels, musique, géographie, culturel)
- Projet football
- Concours koala
- P'tite étoile (semaine du 16 mai) qui se déroulerait à Muides sur Loire. Les enfants ne circuleront pas sur les routes mais sur des voies telles que les sentiers, les pistes cyclables, les chemins.

CE1/CE2 :

- Travail sur la musique autour du monde dans différentes matières (lecture, poésie, arts plastiques, musique, espace)
- Projet foot à l'école
- Concours Koala/kangourou
- Projet petite étoile avec la classe de CP/CE1

CM1/CM2 :

- Travail interdisciplinaire en musique
- Projet football
- Concours Kangourou
- Projet Étoile Cyclo du 16 au 19 mai

Concernant le projet football, Guillaume Brouillon est intervenu dans les trois classes de l'école élémentaire. En maternelle, les intervenants EPS ne sont pas autorisés, sauf cas exceptionnels.

Concernant les projets Étoile cyclo et P'tite étoile, une séance d'agrément pour les personnes souhaitant nous accompagner en vélo lors des entraînements ou de la sortie aura lieu courant janvier/février.

#### Point n°9 : Bilan financier de la coopérative scolaire.

**Dépenses : Total : 7 516,81€** réparties de la façon suivante :

- Assurances : 29,25€
- Cotisations versées à l'OCCE : 251,55€
- Achats de produits à vendre (chocolats, photos de classe): 165,89€
- Sorties (entrées, activités, bus) ou matériel éducatif : 7 015,42€
- Dépenses exceptionnelles: 34,70€
- Frais bancaires : 20€

**Recettes : Total : 4 429,62€** réparties de la façon suivante :

- Subvention de la mairie : 2 260€

- Participation des familles (\*) (cotisation à l'OCCE, ou participation au coût d'un voyage) : 0 €
- Vente de produits (chocolats, photos de classe...) : 1 759,62€
- Produits exceptionnels (dons) : 410€

(\*) il n'a pas été demandé de participation financière aux familles pour l'année scolaire 2020/2021 compte tenu du contexte sanitaire n'ayant pas permis d'effectuer de sorties scolaires.

**Résultat de l'année scolaire 2020-2021 : - 3 087,19€**

**Solde au 31 août 2021 : 11 694,48€**

#### Point n°10 : Questions des représentants de parents d'élèves.

1) Harcèlement : Les actions concernant la prévention du harcèlement à l'école seront-elles reconduites cette année ?

Elles sont toujours abordées en cycle 3 en prévision du passage au collège. Dans les autres classes d'élémentaire, elles le sont lorsque l'enseignante estime que c'est nécessaire.

2) Transport : Pour les enfants habitant loin de l'école (notamment Madon et l'Aumône) et suite à l'abandon du service de l'agglo, est-ce qu'une autre solution de ramassage scolaire peut être envisagée, à l'échelle municipale par exemple ?

M. Ledoux explique que ce n'est pas envisagé car très peu d'élèves sont concernés.

M. Condé demande si un nouveau sondage a été fait pour cette nouvelle année scolaire. M. Ledoux répond que lors des sondages, de nombreux parents disent que leur enfant peut être amené à prendre le bus, mais que dans la réalité, très peu d'enfants utilisent ce moyen de transport.

3) Cantine : Beaucoup d'enfants se plaignent d'un temps de repas trop court pour manger sereinement. L'allègement du protocole sanitaire permet-il d'allonger le temps de repas pour les enfants ?

M. Ledoux indique que le protocole pour la cantine ne s'est pas allégé et que les enfants ont donc toujours 25 minutes pour déjeuner en élémentaire.

Mme Olombel précise que les enfants ne peuvent être face à face, ils ne sont donc pour l'instant que deux par table. Ils ont le temps de manger mais certains préfèrent discuter et perdent ainsi du temps.

4) Tarification périscolaire : Certains organismes déduisent la CAF/MSA de leurs tarifs directement. Est-il possible de mettre cela en place sur notre commune ?

Il y a déjà un contrat jeunesse entre la CAF et la commune (ceci est piloté par les Montils). La CAF aide déjà les familles par ce biais, c'est donc déjà déduit. Le quotient familial est également pris en compte pour les services du périscolaire et il ne reste que le « reste à charge » aux familles.

5) Anglais : Certains parents souhaiteraient que leurs enfants pratiquent plus d'anglais, idéalement dès la maternelle. Qu'en pensez-vous ? Quelles options pourraient être envisageables ?

De l'éveil aux langues est proposé dès la maternelle.

Les élèves pratiquent l'anglais du CP au CM2, comme préconisé dans les programmes. Les enseignantes indiquent un manque de temps permettant de faire des cours supplémentaires, en plus de ce qui est prévu dans les programmes.

6) Violence : Un enfant a été victime de violence sur le temps périscolaire, et il semble que cela ait été géré de manière trop légère. Comment est-il prévu de gérer ce type de problème ? Le permis à point semble insuffisant dans ce cas. Qu'est-il prévu d'autre ?

La mairie va se renseigner auprès du personnel périscolaire pour le cas de cet enfant.

M. Ledoux explique que cette année les enfants étaient particulièrement agités et irrespectueux. Il est intervenu dans les classes, mais cela n'a pas eu l'effet escompté.

Les enfants pris individuellement sont respectueux, mais c'est l'effet de groupe qui génère cette agitation.

Mme Olombel précise que le permis à points a été conçu sur une échelle en fonction de la gravité de chaque situation afin que tous les surveillants aient la même façon de sanctionner. Dans les faits, la façon d'appréhender le problème diffère selon la personnalité de chacun.

Mr Ledoux indique qu'en ce début d'année, en raison de l'agitation des enfants, il a été demandé au personnel d'être mesuré concernant les points retirés.

7) Organisation de l'an prochain : Il semble qu'une classe de GS/CP coté maternelle soit prévue l'an prochain. Cela inquiète de nombreux parents, les enfants de CP risquant de se sentir « bloqués » chez les petits. Un autre découpage de classe peut-il être envisagé afin de ne pas rompre le lien social des CP restant coté maternelle (Descendre la classe GS/CP coté élémentaire par exemple) ?

L'équipe enseignante comprend l'inquiétude des parents mais aucune autre répartition ne lui a semblé préférable compte tenu de l'organisation générale de l'école.

Il est précisé qu'au moins la moitié des CP serait en élémentaire et l'autre moitié en maternelle ce qui permet aux enfants restés en maternelle de moins se sentir à part.

L'équipe enseignante, en relation avec les services périscolaire, réfléchit à des solutions pour maintenir le lien entre tous les élèves de CP et pour que ceux qui resteraient dans le bâtiment aujourd'hui affecté à la maternelle puissent accéder au « côté élémentaire ».

Les locaux côté élémentaire n'étant pas adaptés à l'accueil d'enfants de maternelle, il est inenvisageable de descendre les enfants de GS côté élémentaire. Au contraire, le bâtiment qui accueille aujourd'hui les élèves de maternelle peut lui accueillir des élèves d'élémentaire.

8) Abri à vélo : où en est le projet ? Cela sera-t-il disponible pour l'hiver ?

M. Ledoux annonce l'abri doit être fait avant les vacances de Noël, mais, compte tenu des contraintes d'approvisionnement en matériaux, il n'y a à ce jour aucune certitude.

9) Premiers secours : y'a-t-il des initiations prévues pour les enfants aux premiers secours ? Si oui, est-ce fait chaque année ?

En maternelle, tous les 3 ans, la PMI intervient pour initier les enfants aux premiers secours avec à la fin une mise en situation avec l'intervention des pompiers.

En élémentaire, le sujet est abordé, mais pas tous les ans.

L'équipe enseignante a demandé cette année à participer à une remise à niveau en termes de premiers secours et une réponse défavorable lui a été donnée par l'organisme proposant la formation habituellement, en raison du contexte sanitaire.

Mme Blanc propose de se renseigner pour voir si une intervention serait possible auprès des enfants.

10) Handicap et racisme : des sensibilisations sont-elles faites aux enfants sur le sujet du racisme et du handicap ? Ces phénomènes peu présents sur l'école sont souvent nouveaux à l'arrivée au collège et une préparation peut éviter des difficultés à ce moment.

Tout comme le harcèlement et les premiers secours, ces sujets sont abordés durant la scolarité des élèves. Ils le sont en fonction des besoins ressentis dans chaque classe car il n'est pas possible d'aborder tous ces sujets de manière approfondie tous les ans.

M. Condé demande si cela ne se fait pas systématiquement en CM. Mme Terwagne explique qu'elle ne peut pas faire de gros projets chaque année sur tous les thèmes (handicap, harcèlement, racisme, ...). Cependant, ces sujets sont la plupart du temps tous abordés dans les classes, de manière ponctuelle. Cette année, Mme Terwagne s'inquiète plus de l'impact d'internet et des réseaux sociaux et d'internet sur les élèves et travaille donc sur ce sujet.

11) Entrées de l'école : un abri peut-il être envisagé ? Actuellement, il n'y a pas d'ombre ou d'abri en cas d'intempérie pour s'abriter (maîtresses comme parents).

La question sera posée en conseil municipal mais cela ne semble pas envisageable.

Fin du conseil d'école à 19h20.

Date du prochain conseil d'école : jeudi 3 février.

Les secrétaires de séance : Mme Cadoux et Mme Bouquet

La directrice : Sarah Terwagne

